# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).

## Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) du 26 novembre 2019.

#### Arrête:

### Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) :

### 1° Au titre des représentants de l'Etat :

Représentant de la ministre chargée de l'enseignement supérieur et de la recherche :

- Le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la région académique Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

- La directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant
- Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région
  Nouvelle-Aquitaine, ou son représentant ;
- $2^{\circ}$  Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :
- Mme Marie-Catherine DUFOUR, directrice technique du Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB);

- M. Bernard FARGES, président du Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique (CNIV);
- Mme Isabelle FRISON, directrice filières, Agence de développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Sandrine KERGOSIEN, directrice des marchés spécialisés, Crédit Agricole d'Aquitaine ;
- M. Olivier PUJOLAR, vice-président en charge des partenariats de l'université de Bordeaux ;
  - M. Luc SERVAN, président de la chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ;
- Mme Yvette THOMAS, membre du bureau d'Agri Sud-Ouest Innovation, administratrice de l'Union des marais de Charente -Maritime (UNIMA);
  - M. Stéphane VIEBAN, directeur général de la société Alliance Forêt Bois.

### Article 2

La directrice de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 17 janvier 2022

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Valérie BADUEL